

# Aide à l'achat de couches lavables

Mode d'emploi









PLUS D'INFOS SUR

www.lorient-agglo.bzh





## Tout savoir sur les couches lavables



### 3 BONNES RAISONS O'AOOPTER LA (OUCHE LAVABLE

- Plus économique : jusqu'à ce que l'enfant soit en âge d'être propre, l'utilisation de couches lavables revient en moyenne à 3 fois moins cher que les couches jetables.
- Moderne et facile d'utilisation : terminé les langes à plier et les pointes en plastique à nouer.
- Saine et confortable : elle existe en coton, bambou, chanvre, microfibre,... Vous avez le choix!



### LES (OUCHES JETABLES, C'EST EN MOYENNE

10 % des déchets ménagers dans notre poubelle noire

**350 kg** de déchets générés par an et par enfant

**1600** € dépensés de la naissance à la propreté de l'enfant

### (ONOITIONS O'ACCÈS À L'AIDE FINANCIÈRE

### Vous êtes un particulier :

60 € par lot de 10 couches, avec 2 lots maximum par famille et par enfant de moins de 3 ans.

#### Vous êtes assisant-e maternel-le :

60 € par lot de 10 couches, avec 2 lots maximum par professionnelle, renouvelable tous les 3 ans.

#### Pour les crèches :

60 € maximum par enfant dans la structure, renouvelable tous les 3 ans.

À noter : l'aide ne pourra excéder 80 % du prix d'achat d'un lot de couches pour les particuliers et les assistant-e-s maternel-le-s.

- Remplissez le formulaire de demande et la charte d'engagement. Faites-les nous parvenir avec les pièces justificatives demandées à l'adresse indiquée au dos du support.
- 2. Après réception et vérification de l'ensemble des documents, le versement sera effectué par virement bancaire.

### FORMULAIRE DE DEMANDE -

Nom et prénom du demandeur (la personne officiellement responsable de l'enfant ou un professionnel agrée) :

Adresse:

Téléphone:

- Je certifie que ma demande concerne un enfant de moins de 3 ans\*
- Je m'engage à utiliser les couches acquises jusqu'à la propreté de l'enfant (ou des enfants dans le cadre d'une garde par un professionnel agrée).\*
- Je consens à participer de manière volontaire et dans la mesure de mes possibilités, au suivi de cette opération, afin de contribuer à l'amélioration continue du dispositif.

\*Champs obligatoire pour valider la demande

Date et signature :

### PIÈCES À JOINDRE

- Facture(s) de moins d'un an pour un minimun de 10 couches (accusé de réception ou bon de commande non accepté).
- Pour les couches d'occasion achetées en ligne : copie de l'annonce détaillant le nombre de couches et attestation de vente sur l'honneur du vendeur.
- Crèches: attestation de capacité d'accueil ou agrément (assistant-e-s maternel-le-s).

- Extrait de l'acte de naissance ou copie du livret de famille.
- Relevé d'identité bancaire.
- Justificatif de résidence sur le territoire de Lorient Agglomération de moins de 3 mois.
- Formulaire de demande complété, daté et signé.



### Faites-nous parvenir votre dossier de demande







#### PAR INTERNET

en remplissant votre formulaire en ligne sur

### www.lorient-agglo.bzh

(rubrique Services/ Déchets / Réduire ses déchets)

### PAR VOIE POSTALE À

Lorient Agglomération Direction de la prévention et de la valorisation des déchets

Esplanade du Péristyle CS 20001 56314 Lorient Cedex

### Renseignements



Tél. 02 90 74 74 65



Mail. animation-tri@agglo-lorient.fr

### Protection des données personnelles

Les informations recueillies via ce formulaire sont destinées à vérifier votre éligibilité à l'aide financière pour l'acquisition de couches lavables, à gérer votre demande et à respecter les obligations administratives, comptables et de contrôle liées à l'utilisation de fonds publics.

Les données ne seront communiquées à aucun tiers, sauf obligation légale, et seront conservées pendant la durée nécessaire aux finalités suivantes :

- Suivi administratif et gestion de la demande : 1 an
- Documents justificatifs à vocation comptable ou de contrôle (factures, RIB, etc.) : jusqu'à 10 ans, conformément aux obligations en vigueur.

Vos droits: vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement, et d'opposition. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse suivante : dpo@agglo-lorient.fr ou Monsieur le délégué à la protection des données, Maison de l'Agglomération Quai du Péristyle CS 20001 56314 Lorient Cedex.